

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-764791

137241



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		<input type="checkbox"/> Autres
Matricule : 100012	Société : ROYAL AIR MAROC	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : BEN NOUNEN YASSER		
Date de naissance : 02/02/1971		
Adresse : Appart & Immeuble 28 Résidence JARDINS du sous Hay Mohamed AGADIR		
Tél. : +212 661 17 174 Total des frais engagés : 438 DHS Dhs		

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Professeur Fajila MOUNA
Gynécologue - Obstétricienne
76, Boulevard Abdelloun Rés. Koutoubia
Casablanca 20000 Tél. 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : **30 09 2022**

Nom et prénom du malade : **M A Z H A R I**

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **AGADIR**

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **30/09/2022**

Ben



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.09.2002	2	1	498.00	INP : 0528228427 Professeur Fadila EL HADJ SASS

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR BOUZOUF Mounir Tél: 0528 22 84 27 AGADIR	30.09.2002	498.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Soins effectués	Soins	
		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		MONTANTS DES SOINS
		DEBUT D'EXECUTION
		FIN D'EXECUTION
		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		MONTANTS DES SOINS
		DATE DU DEVIS
		DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cariban® 10 mg/10 mg
Succinate de doxylamine / Chlorhydrate de pyridoxine.
Gélules à libération modifiée. Boîte de 24
PPV : 249,00 Dhs
Médicament autorisé N° 17626/2020/DMP/V/1



LOT T3 EXP 03-2024

Cariban® 10 mg/10 mg
Succinate de doxylamine / Chlorhydrate de pyridoxine.
Gélules à libération modifiée. Boîte de 24
PPV : 249,00 Dhs
Médicament autorisé N° 17626/2020/DMP/V/1



LOT T8 EXP 04-2024

Professeur Fadila Morsad Achour

Gynécologue - Obstétricienne

Accouchement - Chirurgie Gynécologique

Cancérologie - Maladie du Sein

Echographie - Médecine Fœtale - Stérilité

Colposcopie - Hysteroscopie - Cœliochirurgie

كتورة فضيلة مرصاد عاشور

أستاذة في أمراض النساء والتوليد

التوليد - جراحة أمراض النساء

أمراض السرطان - أمراض الثدي

الشخص بالصدى - الطب الجنيني

الفحص والجراحة بالمنظار

الشخص والجراحة بالمنظار

M. KARIMA
Gynécologue - Obstétricienne
Boulevard Abdelloumén Rés. Koutoubia
Tél: 0522 25 53 86 - Fax: 0522 25 53 86
E-mail: cabinetmorsad@gmail.com



Prescription

Mrs. / Mr.

249,00 x 2

- Cariban

149 x 2

498,00

Professeur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
76 Bd. Abdelloumén Rés. Koutoubia, Casablanca
Tél: 0522 98 86 97 - Fax: 0522 25 53 86
E-mail: cabinetmorsad@gmail.com

Professeur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
Boulevard Abdelloumén Rés. Koutoubia
Tél: 0522 25 53 86 - Fax: 0522 25 53 86

Professeur Fadila Morsad Achour

Gynécologue - Obstétricienne

Accouchement - Chirurgie Gynécologique

Cancérologie - Maladie du Sein

Echographie - Médecine Fœtale - Stérilité

Colposcopie - Hysteroscopie - Cœliochirurgie

الدكتورة فضيلة مرصاد عاشور

أستاذة في أمراض النساء والتوليد

التوليد - جراحة أمراض النساء

أمراض السرطان - أمراض الثدي

الفحص بالصدى - الطب الجيني - العقم

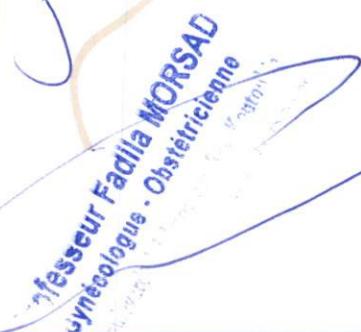
الفحص والجراحة بالمنظار الداخلي

30/08/2022

N° MAR 102 MORSAD KARIMA

- Progno care
1cp/1j

- combang
1cp x 5/1j



05 22 25 53 86 - 05 22 99 66 97 - إقامة الكتبة - الدار البيضاء - الهاتف: 97

76, Bd. Abdelmoumen - Rés. Koutoubia (au dessus Attijari Wafa Bank) - Casablanca - Tél: 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86

E-mail : cabinetmorsad@gmail.com - En cas d'urgence : Clinique les Papillons : 05 22 23 13 20 - 05 22 98 30 35 - 05 22 98 21 20